

FIBRE OPTIQUE



Ce mois d'avril 2022, la commune est devenue éligible à la fibre optique sur le réseau déployé par Savoie Connectée.

Orange nous informe qu'il est possible que des vendeurs porte-à-porte mandatés par Orange circulent dans les jours, semaines ou mois prochains dans la commune pour promouvoir et vendre les offres commerciales d'Orange sur la fibre optique. Ils auront une carte professionnelle et respecteront les gestes barrières sanitaires indispensables actuellement.

Souscrire à la fibre, signifie le passage dans le logement d'un nouveau câble, par le même chemin que le câble téléphonique historique et cette opération reste sous la responsabilité de l'administré. Il faut donc bien repérer par où passe actuellement ledit câble téléphonique, déboucher/réparer éventuellement les gaines et fourreaux, soulever les regards, dégager les pistes, etc. Il faut réfléchir à l'emplacement que l'on souhaite pour la nouvelle prise murale.

Enfin, il faut bien être présent le jour du rendez-vous pour guider le technicien qu'enverra l'opérateur auprès de qui les gens seront abonnés.